

N°24_ du 23 juin – 27 juin 2025

INMISUISSE - Service International : <https://www.inmisuisse.org/>

NEWSLETTER : Objectifs de Développement Durable

ACTUALITES

Agence France-Presse (AFP), TV5 Monde, Le Monde Afrique, RTS, Tribune de Genève – 25 juin 2025

Au Kenya, la police réprime violemment les manifestations en hommage au mouvement de 2024, faisant huit morts et au moins 400 blessés



Le 25 juin à Nairobi, des manifestations ont éclaté en mémoire des victimes de la répression de 2024, qui avait fait une soixantaine de morts. La police a de nouveau violemment dispersé la foule à coups de gaz lacrymogène. Selon une vingtaine d'ONG, au moins 400 personnes ont été blessées dans tout le pays, dont 300 à Nairobi, avec plusieurs cas de blessures par balle. Deux personnes ont été tuées à Matuu. La jeunesse kényane, brandissant des roses blanches, dénonçait les violences policières et réclamait le départ du président William Ruto, accusé de corruption et de trahison de ses promesses. Sur les réseaux sociaux, le mot-clé #justice4ourmashujaa (« justice pour nos héros ») a symbolisé la mobilisation. Au Kenya, la colère sociale grandit. Les manifestants réclament le départ du président Ruto, accusé de nuire aux petits commerçants et de dérive autoritaire. « Un seul mandat ! », scandent-ils. Diplômés sans emploi, comme Hannah, 24 ans, dénoncent l'inaction et les hausses de prix qui touchent les produits essentiels. Un an après les mobilisations de 2024, la contestation s'intensifie face à une démocratie jugée confisquée. Depuis juin 2024, les violences policières et les attaques contre la justice se multiplient au Kenya, notamment envers les opposants. La génération Z, fer de lance des manifestations, dénonce l'autoritarisme du président Ruto. L'affaire d'Albert Ojwang, blogueur mort en détention après avoir critiqué la police, a ravivé l'indignation. Malgré les excuses publiques de Ruto, son entourage maintient un discours répressif. Le 25 juin 2025, des manifestations ont eu lieu dans 21 comtés. Les autorités ont interdit les retransmissions en direct, et au moins huit personnes ont été tuées lors des rassemblements commémoratifs.

Jeune Afrique, TV5 Monde, Le Monde Afrique, Le Point – 26 juin 2025

En Ouganda : l'opposant Bobi Wine veut être candidat à la présidentielle de 2026



D'après plusieurs médias, le principal parti d'opposition ougandais a annoncé que son leader, Bobi Wine, se portera candidat à l'élection présidentielle de 2026, après avoir déjà affronté le président Yoweri Museveni en 2021.

Museveni, au pouvoir depuis près de 40 ans, a également déclaré son intention de se représenter. Le parti de Bobi Wine examine actuellement sa candidature en interne. À 43 ans, l'ancien

INMISUISSE – Rue des Fortifications 8 A, 1844 Villeneuve
Branch office des Nations Unies : Rue Daubin 33, 1203 Genève
info@inmisuisse.org (+41) 21 653 03 85 (+41) 79 355 24 57

Banque : PostFinance 17-717254-7 – IBAN : CH83 0900 0000 1771 7254 7

www.inmisuisse.org

chanteur Bobi Wine est devenu la principale figure de l'opposition au président ougandais Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 1986. Souvent arrêté ou assigné à résidence, Bobi Wine a également été la cible de menaces du fils du président, Muhoozi Kainerugaba, chef de l'armée, qui a notamment revendiqué en mai la détention de son chef de sécurité. Muhoozi Kainerugaba avait menacé Bobi Wine en déclarant « Tu es le prochain », après avoir revendiqué la détention de son chef de sécurité, Eddie Mutwe, libéré depuis. Un autre opposant, Kizza Besigye, ancien proche de Museveni, a été enlevé au Kenya en novembre 2024 et accusé de trahison devant une cour martiale, avant que son dossier ne soit transféré à un tribunal civil en février. Le président Museveni a promulgué une loi autorisant le jugement de civils par des tribunaux militaires, suscitant des inquiétudes. L'ONU et des ONG de défense des droits humains dénoncent une intensification de la répression de l'opposition à l'approche de l'élection présidentielle.

Deutsche Welle – 27 juin 2025

RDC-Rwanda : la CADHP se déclare compétente



D'après le média allemand, la Cour africaine des droits de l'homme, basée à Arusha, s'est déclarée compétente pour examiner la requête de la RDC contre le Rwanda, accusé de soutenir la rébellion du M23 dans l'est congolais. La société civile congolaise salue cette décision, qu'elle considère comme une avancée majeure pour les droits des victimes. L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) salue la décision de la Cour africaine comme une victoire contre l'impunité. Son avocat, Georges Kapiamba, estime que c'est un pas décisif vers la reconnaissance des droits des victimes et place sa confiance en la justice.

La Cour africaine ouvre la voie à l'examen de fond de la requête de la RDC, qui accuse le Rwanda de violations graves de la Charte africaine des droits de l'homme et de soutien au M23, responsable de massacres et de déplacements depuis 2021. La société civile congolaise salue cette décision, qu'elle considère comme un acte de justice et un symbole de prise en main des enjeux africains. Selon Me Béni Kabidu, juriste au ministère congolais des droits humains, la décision de la Cour africaine renforce son rôle dans la défense des droits humains en Afrique, conformément à la Charte.

Après une bataille juridique sur sa compétence en février, la RDC sort gagnante et attend désormais l'examen de fond. Elle accuse le Rwanda d'agression, de massacres et de pillage de ressources.

Image de la semaine



Inondation à Rongjiang, dans la province du Guizhou, dans le sud-ouest de la Chine, le 24 juin 2025. - / AFP